

ACCOMPAGNEMENT A LA SANTE

Prévention, éducation à la santé et organisation des soins

OBJECTIFS : 1.14 et 1.15

(selon le manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS validé le 8 mars 2022)



NEWS N°4
PARTIE 1/3

Les attendus pour :

LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE :

La personne accompagnée participe à la définition de ses besoins en matière de prévention et d'éducation à la santé.

La personne est informée des soins qui lui sont proposés selon des modalités adaptées.

Elle bénéficie de temps d'échange et de soutien autour des soins possibles et de la stratégie thérapeutique proposée.

Elle bénéficie d'un accompagnement adapté en cas de refus de soins.

Elle est associée à la gestion de son traitement favorisant ainsi son adhésion et bonne compréhension.

LES PROFESSIONNELS :

Les professionnels évaluent les besoins de la personne en matière de prévention et d'éducation à la santé.

Ils orientent et mettent en œuvre un programme de prévention et d'éducation à la santé.

Ils organisent l'accompagnement lors des dépistages et des soins de prévention.

Ils sont formés et sensibilisés à la prévention et à l'éducation à la santé.

Les professionnels identifient et évaluent régulièrement les besoins de santé de la personne.

Ils repèrent les risques de santé et alertent les personnes ressources.

Ils tiennent compte du rapport bénéfice/risque pour proposer un accompagnement adapté.

Ils s'appuient sur des activités et des approches non médicamenteuses dans l'accompagnement.

Ils sont sensibilisés et formés aux approches non médicamenteuses.

Ils mobilisent les expertises et partenariats du territoire nécessaire à l'accompagnement à la santé.

Modalités d'évaluation :

CONSULTATION DOCUMENTAIRE :

Par exemple dossier de la personne accompagnée, traçabilité de l'évaluation des besoins en matière de soin, éducation à la santé, respect des souhaits de la personne, liste des partenaires mobilisables, plan de formation...

OBSERVATIONS :

Par exemple, affichage permettant d'informer la personne accompagnée sur les messages de prévention adaptés ; mise à disposition d'espaces d'activités physiques, bien être, snoezelen, sophrologie, art-thérapie, musicothérapie...

ENTRETIENS :

Avec les personnes accompagnées et les professionnels.

